

C-09-2006

**Les Autochtones et l'économie sociale au  
Québec : un portrait exploratoire**

Par Alexis Langevin-Tétrault  
ARUC-ÉS/UQÀM

Septembre 2006

---

Cahier de l'ARUC-ÉS

Cahier No C-09-2006

« Les Autochtones et l'économie sociale au Québec : un portrait exploratoire »

Alexis Langevin-Tétrault

Alliance de recherche communautés-universités en économie sociale

Université du Québec à Montréal

Révision linguistique : Francine Pomerleau

Mise en page : Francine Pomerleau

ISBN : 978-2-89276-402-4

Dépôt légal : Décembre 2006

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

---

## Résumé

Ce rapport de recherche émane d'un questionnaire portant sur la représentation inégale de populations sociologiques au sein du secteur québécois de l'économie sociale. Pour les populations formées par des personnes appartenant à différents groupes culturels autres que ceux de la société d'accueil, par des personnes handicapées, par des personnes jeunes et par des populations autochtones, il est possible de poser l'hypothèse que ces populations, sans être absentes du secteur de l'économie sociale, s'y trouvent présentes sur des bases non équivalentes au poids démographique qu'elles occupent dans la société.

Afin de faire le point sur cette hypothèse, nous avons entrepris une recherche exploratoire sur une période de six mois entre les mois de janvier et de juin 2006. Cette recherche nous a permis d'enquêter sur l'état d'intégration, d'insertion ou de présence de populations non traditionnelles dans ce secteur économique.

L'enquête avait pour objectif de puiser dans les données existantes pour valider notre hypothèse. Rapidement, nous nous sommes rendu compte que peu d'écrits portaient sur la présence de populations non traditionnelles dans ce secteur. En fait, rares sont les rapports de recherche ou les rapports d'enquête qui se penchent sur la question de l'utilisation de cette économie par des populations dites jeunes, handicapées, autochtones ou de communautés culturelles.

Nonobstant le peu d'information, nous avons recueilli des données, somme toute intéressantes, pour deux populations : les jeunes et les communautés autochtones. Le présent rapport fait le point sur la population des Autochtones vu sous l'angle de l'économie sociale.



---

## Table des matières

RÉSUMÉ .....	III
INTRODUCTION .....	7
CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE.....	9
Recension des écrits sur l'économie sociale et les Autochtones.....	9
Qui sont les Autochtones? .....	10
Les Autochtones au Québec : quelques données statistiques .....	11
CHAPITRE 2 : ÉCONOMIE SOCIALE ET POPULATIONS AUTOCHTONES .....	15
Niveau local .....	16
Niveau provincial .....	20
CHAPITRE 3 : FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉMERGENCE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE.....	23
CHAPITRE 4 : PISTES DE RECHERCHE.....	25
BIBLIOGRAPHIE.....	27
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ANNEXES,	
Carte 1 : Populations indienne et inuite au 31 décembre 2005 .....	11
Tableau 1 : Projection de la population autochtone et nouveaux emplois .....	12
ANNEXES 1 : STATISTIQUES DES POPULATIONS AUTOCHTONES DU QUÉBEC, 2005.....	31
ANNEXE 2 : EXEMPLE DE STRUCTURE DÉCENTRALISÉE D'UN CONSEIL DE BANDE .....	33
ANNEXE 3 : TABLEAU ÉVOLUTIF DES DÉTAILS FINANCIERS DES COOPÉRATIVES DU NORD QUÉBÉCOIS 1967-2000 .....	35
ANNEXE 4 : STRUCTURE DE LA FAQ .....	37



---

## INTRODUCTION

Ce rapport de recherche émane d'un questionnement portant sur la représentation inégale de populations sociologiques au sein du secteur québécois de l'économie sociale. Pour les populations formées par des personnes appartenant à différents groupes culturels autres que ceux de la société d'accueil, par des personnes handicapées, par des personnes jeunes et par des populations autochtones, il est possible de poser l'hypothèse que ces populations, sans être absentes du secteur de l'économie sociale, s'y trouvent présentes sur des bases non équivalentes au poids démographique qu'elles occupent dans la société.

Afin de faire le point sur cette hypothèse, nous avons entrepris une recherche exploratoire sur une période de six mois entre les mois de janvier et de juin 2006. Cette recherche nous a permis d'enquêter sur l'état d'intégration, d'insertion ou de présence de populations non traditionnelles dans ce secteur économique.

L'enquête avait pour objectif de puiser dans les données existantes pour valider notre hypothèse. Rapidement, nous nous sommes rendu compte que peu d'écrits portaient sur la présence de populations non traditionnelles dans ce secteur. En fait, rares sont les rapports de recherche ou les rapports d'enquête qui se penchent sur la question de l'utilisation de cette économie par des populations dites jeunes, handicapées, autochtones ou de communautés culturelles.

Nonobstant le peu d'information, nous avons recueilli des données, somme toute intéressantes, pour deux populations : les jeunes et les communautés autochtones. Le présent rapport fait le point sur la population des Autochtones vu sous l'angle de l'économie sociale.



---

## CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE

### Recension des écrits sur l'économie sociale et les Autochtones

Le concept d'économie sociale en milieu autochtone québécois n'a pas été étudié directement. Est-ce à dire que cette pratique économique est inconnue des Premières nations ? En fouillant la littérature existante et en adoptant une définition large de l'économie sociale, on s'aperçoit que certaines études traitent d'expériences économiques s'apparentant fortement à l'économie sociale, cependant sans jamais les présenter sous ce vocable : on parlera, par exemple, des coopératives en milieu autochtone ou de secteur communautaire autochtone. Dans les années 1970 et 1980, la référence dans le domaine est Jean-Jacques Simard (1982).

Plus récemment, certaines des études les plus pertinentes ont été regroupées dans le recueil dirigé par Ketilson et Macpherson (2001) « Les coopératives autochtones au Canada, études de cas ». Le portrait que dresse MacPherson du regroupement coopératif « Artic Co-operatives Limited » démontre bien l'importance de longue date de cette institution en milieu autochtone et la volonté des peuples du Nord de la maintenir et de la renouveler. Dans le même recueil, l'étude plus spécifique de Girard, Faubert-Mailloux et Beaulne sur la coopérative Puvirnitug, membre du regroupement « Artic Co-operatives Limited », explique comment, en plus de remplir une mission commerciale d'approvisionnement en biens de consommation à prix raisonnables, la coopérative joue un rôle dynamique dans la communauté par les multiples services qu'elle offre aux membres et le support accordé à des projets communautaires.

D'autres exemples appuient la thèse d'une particularité économique autochtone axée sur le bien-être de la communauté, malgré l'absence d'une typologie partagée. L'étude de Girard et Faubert-Mailloux publiée dans le même recueil traite de la Caisse populaire Kahnawake et de son « trustee agreement », lequel met l'accent sur les innovations que cette caisse autochtone a mis en place afin de stimuler l'investissement amérindien en milieu autochtone et de favoriser les retombées économiques pour la communauté.

Par ailleurs, le secteur touristique autochtone intéresse aussi plusieurs auteurs pour sa rapide croissance et sa saveur communautaire. L'étude réalisée par la Chaire de tourisme de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) intitulée « Profil de la clientèle touristique pour les produits autochtones québécois, selon le type d'offre » et le mémoire présenté par Julie Gauthier à l'UQAM, « Tourisme, authenticité et appropriation spatio-culturelle chez les Abénakis d'Odanak » placent le développement de cette économie dans une perspective d'affirmation identitaire et de retombées économiques communautaires. En effet, ces entreprises touristiques sont majoritairement gérées par les conseils de bande et les profits sont réinvestis dans la communauté.

Finalement, la littérature gouvernementale sur l'économie sociale autochtone est inexistante. Si l'on reconnaît l'importance des coopératives et du secteur communautaire, on parle plutôt de mettre l'accent sur la participation du secteur privé pour stimuler l'économie autochtone dans une optique de profit (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 2004 ; Groupe de travail sur la participation des Autochtones à l'économie, 2001).

## Qui sont les Autochtones?

La *Loi sur les Indiens* détermine légalement qui peut être considéré comme membre des Premières Nations. Promulguée en 1876, cette loi a maintes fois été modifiée à la suite de revendications des peuples fondateurs.

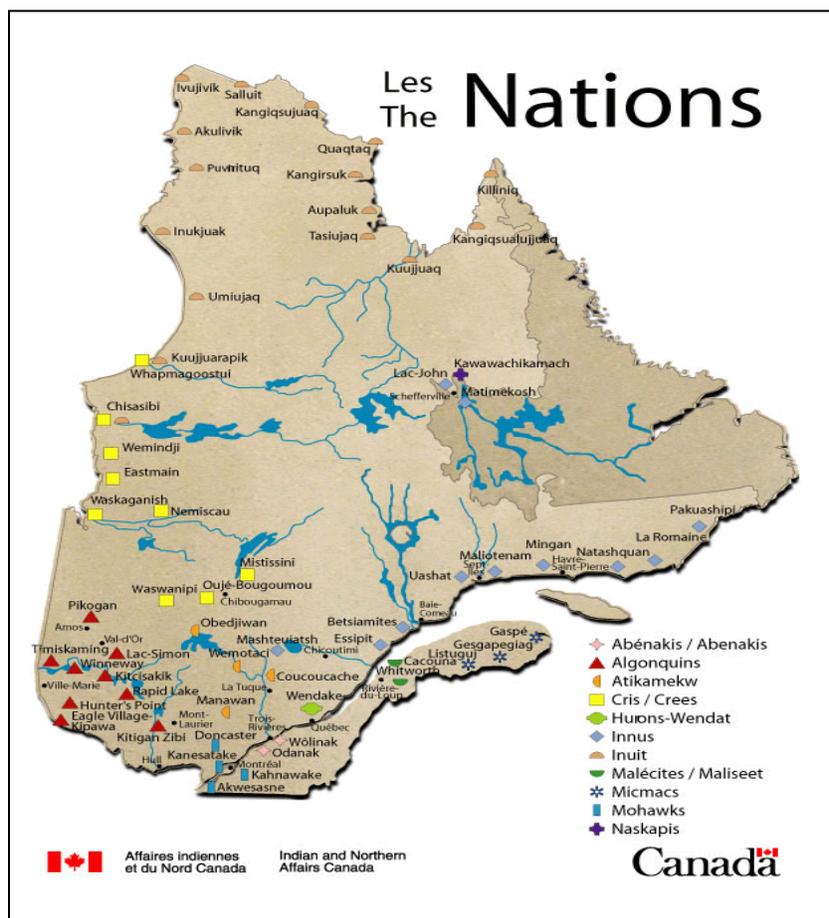
Le concept de personnes autochtones s'applique aux habitants du Canada dont les origines remontent aux populations indigènes ou aux peuples des Premières Nations qui habitaient la région (tout ce qui est aujourd'hui le Canada) à l'arrivée des premiers Européens. En outre, certaines personnes ont acquis des droits autochtones en vertu de la loi (p. ex., les conjoint(e)s de personnes autochtones).

Gouvernement du Canada, 2006

La majorité des Amérindiens vivent en réserve (terre mise de côté par la Couronne pour l'usage et le bénéfice d'une bande) et y bénéficient de privilèges particuliers, notamment au chapitre de l'imposition fédérale et provinciale et aux droits de chasse. En 1995, le gouvernement fédéral a rempli une promesse électorale en annonçant une politique qui reconnaissait que le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale autochtone existe en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* et qui définissait une approche pour négocier des ententes d'autogestion. Depuis, les efforts politiques sont mis pour accroître l'autonomie gouvernementale des conseils de bande, c'est-à-dire l'organisme local qui administre la réserve (Boudreault, 2003).

Au Québec, le statut autochtone fait référence aux populations inuites du Nord du Québec, famille linguistique esquimau-aléoute, et à dix nations amérindiennes appartenant à deux grandes familles linguistiques : la famille algonquienne (Algonquins, Attikamekw, Cris, Malécites, Micmacs, Montagnais ou Innus, et Naskapis) et la famille iroquoienne (Hurons-Wendat et Mohawks).

Carte 1 : Populations indienne et inuite au 31 décembre 2005



Source : Site internet [http://www.ainc-inac.gc.ca/qc/aqc/nat\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/qc/aqc/nat_f.html)

## Les Autochtones au Québec : quelques données statistiques<sup>1</sup>

La population autochtone représente environ 1 % de celle de la province, soit plus ou moins 82 825 individus. De ce nombre, 61 810 personnes vivent en communauté, alors qu'environ 21 015 Amérindiens vivent hors réserve et principalement en milieu urbain.

Il y a 56 communautés autochtones<sup>2</sup> et leur envergure varie grandement : il a 11 résidents à Hunter's Point alors qu'il y en a 7 330 à Kahnawake. Il est important de garder en tête que les données statistiques concernant les Amérindiens et les Inuits ne sont pas aussi exhaustives qu'elles pourraient l'être.

La population autochtone est beaucoup plus jeune que celle du Québec : 50 % des Indiens inscrits ont moins de 30 ans et seulement 8 % ont plus de 65 ans. La même tendance s'observe chez les Inuits et de façon encore plus marquée : 66,5 % ont moins de 30 ans et 3,5 % ont plus de 65 ans.

<sup>1</sup> D'après les statistiques officielles rendues disponibles par Statistiques Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec.

<sup>2</sup> Voir Annexe 1 : Statistiques des populations autochtones du Québec, 2005.

Le taux d'activité oscille autour de 55 % pour les Indiens inscrits et autour de 60 % pour les Inuits. Le taux de chômage amérindien est d'environ 27 % contre 18 % chez les Inuits. Près de 70 % des Amérindiens en réserve ne détiennent pas un diplôme d'études secondaires. Le salaire moyen amérindien se situe un peu en dessus de la moitié du salaire moyen canadien.

### Types d'emploi

Allocations gouvernementales, faible taux de scolarisation, maigres perspectives économiques en réserve, emplois précaires et saisonniers ne demandant pas beaucoup de formation sont les éléments qui caractérisent la situation socioéconomique des populations autochtones. Les Amérindiens et Inuits occupent rarement des postes décisionnels et de gestion dans les entreprises non autochtones.

La réalité des Autochtones hors réserve est plus difficile à cerner puisqu'ils ne forment pas une population homogène. La grande majorité des personnes autochtones hors réserve se retrouvent dans de grands centres urbains, tel Montréal, et plusieurs vivent une situation économique précaire. Même si tous ne connaissent pas la pauvreté, nombreux sont ceux qui se retrouvent itinérants ou dépendants des allocations gouvernementales. Cette population a été identifiée comme faisant partie d'un des cinq groupes le plus à risque de vivre l'exclusion sociale au Canada (Fleury, 2002).

Tableau 1 : Projection de la population autochtone et nouveaux emplois

#### Projection de la population s'identifiant comme autochtone (15 ans et plus) et estimation du nombre de nouveaux emplois requis, 1991-2016

Année	Projection de la population s'identifiant comme autochtone (15 ans et plus)		Estimation du nombre de nouveaux emplois requis <sup>1</sup> (d'après un rapport emplois/ population de 61 % <sup>2</sup> )
	Taille	Croissance cumulative	
1991	457 800		
2001	615 200	157 400	96 000
2016	826 500	368 800	225 000
	Nombre d'emplois requis pour atteindre l'égalité dans la population active actuelle	82 400	
	<b>Nombre total de nouveaux emplois requis 225 000 + 82 400 = 307 400</b>		

Source : Commission royale sur les Peuples autochtones 2003, pp. 50 sur 168 p.

### Secteurs d'emploi<sup>3</sup>

Le faible taux de scolarisation des Autochtones les éloigne des postes clefs dans les entreprises privées, dans la fonction publique ou dans des organisations collectives. Ils sont rarement directeurs généraux ou entrepreneurs. La majorité des personnes travaillent dans les secteurs de la vente et des services, dans les métiers liés au transport et à la machinerie et dans les professions propres au secteur primaire.

<sup>3</sup> Statistique Canada, 2006.

Les réserves près des grands centres, telles que celles des Mohawks, profitent du marché économique environnant. Plus de 15 % des Amérindiens employés résidant en réserve travaillent ainsi dans le secteur de la construction à l'extérieur de leur communauté, même chose pour le secteur de la fabrication.

Le conseil de bande et les différentes structures qu'il soutient<sup>4</sup> embauchent à eux seuls plus de 40 % des travailleurs autochtones, ce qui en fait le principal employeur chez les Premières nations. La majorité de ces employés occupe des postes d'administration publique. Les soins de santé et d'assistance sociale sont aussi un secteur important tout comme le sont les services d'enseignement. Environ 6 % des travailleurs amérindiens et inuits occupent un emploi dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse.

Finalement, mentionnons l'importance du secteur touristique pour ces communautés. Même si en proportion il ne représente pas 5 % des emplois occupés par des Autochtones, il permet, par l'arrivée de touristes, une entrée de capital dont profitent tous les commerces des réserves. De plus, les études démontrent un intérêt grandissant pour le tourisme en milieu autochtone et une prolifération de ces entreprises. Outre le village huron bien connu de Wendake, la communauté de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue), le village montagnais du Saguenay Lac-Saint-Jean et les communautés de la Côte-Nord (particulièrement Betsiamites et Grandes-Bergeronnes) attirent de plus en plus de touristes européens et asiatiques (Archambault, Huard et Poirier, 2000).

### Chômage

Le taux de chômage dans la population autochtone totale oscille depuis une dizaine d'années autour de 19 %. En effet, malgré les investissements des gouvernements dans l'éducation et la formation des Autochtones depuis trois décennies, on n'observe pas de réelle amélioration quant au taux de chômage (Lamontagne, 2004). Cette problématique est complexe et mériterait à elle seule une étude.

Les secteurs du travail qu'occupent les Autochtones sont souvent saisonniers : construction, tourisme, foresterie, etc. Ils sont donc confrontés, à l'instar de certaines communautés régionales, au chômage une partie de l'année.

Finalement, il ne faut pas banaliser le racisme qui ostracise encore souvent les Autochtones du marché du travail et qui est un obstacle supplémentaire à l'obtention d'un emploi stable.

---

<sup>4</sup> Voir Annexe 2 : Exemple de structure décentralisée d'un conseil de bande.



---

## CHAPITRE 2 : ÉCONOMIE SOCIALE ET POPULATIONS AUTOCHTONES

Pour documenter cette section du rapport, la première étape fut de répertorier et lire la littérature pertinente sur la question. Comme peu d'écrits traitent de l'économie autochtone au Québec sous l'angle qui nous intéresse, l'aide de spécialistes des questions autochtones fut importante. Celle de Pierre Trudel, chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal et celle de Gilles Bibeault, professeur à l'Université de Montréal, ont facilité notre travail pour répertorier les sources importantes d'information.

De prime abord, il ne semble pas y avoir beaucoup d'activités économiques amérindiennes qui correspondent à la définition de l'économie sociale adoptée par le Chantier de l'économie sociale du Québec.<sup>5</sup>

Il est certes possible de mettre en parallèle certains traits culturels et des façons de faire propres aux économies amérindiennes et les réalités rencontrées dans les organisations et les entreprises d'économie sociale. Toutefois, ni le terme direct, ni un terme similaire ne sont utilisés dans les univers linguistiques amérindiens pour traduire cette réalité d'une organisation ou d'une entreprise gérée démocratiquement pour produire des biens ou des services en poursuivant des objectifs économiques et sociaux.

Cependant, force est de constater la présence de plusieurs coopératives en milieux autochtones. Il y a donc eu appropriation de certains éléments de la formule coopérative de l'économie sociale, de même qu'il y a eu appropriation de la formule associative de l'économie sociale. Les coopératives du Nord québécois sont un des rares exemples « purs » existants.

Cela ne veut pas dire pour autant que des pratiques similaires à celles reconnues sous le vocable « économie sociale » ne sont pas présentes. Une étude exploratoire dans ce domaine doit avoir un regard large et s'intéresser aux formes hétérogènes de l'économie sociale afin de ne pas passer outre certaines particularités méritant d'être étudiées. Dès lors, afin de déceler la présence de l'idée d'économie sociale en milieu amérindien, il importe de dresser un portrait général des activités amérindiennes et inuites s'apparentant à l'économie sociale afin de comprendre les dynamiques autochtones importantes dans ce domaine, sans vouloir nécessairement y trouver l'expression d'un idéal type.

Les auteurs que nous avons consultés nous ont amené à considérer la nécessité d'étudier la question sous trois échelles politiques administratives : locale, provinciale et fédérale. Afin de comprendre les dynamiques et les structures locales, des entretiens furent réalisés avec le psychologue et spécialiste des communautés amérindiennes nord-côtières Pierre Tétrault. Il faut aussi souligner la coopération du service de gestion de la Caisse populaire Kahnawake lors de la discussion téléphonique concernant le rôle de l'établissement financier dans la communauté.

La grandeur du territoire à couvrir et le grand nombre de communautés autochtones à étudier ne permettent pas de généraliser les résultats de cette étude exploratoire à l'ensemble des communautés autochtones.

---

<sup>5</sup> Source : Chantier de l'économie sociale, *Définition*, [En ligne] (<http://www.chantier.qc.ca/>).

## Niveau local

### Le conseil de bande

Dans les dernières années, les revendications des dirigeants autochtones visaient à acquérir plus d'autonomie et de responsabilités afin de redonner confiance, identité et fierté à la communauté. Un gain important des autochtones fut la reconnaissance, effective en 2001, du droit d'autodétermination des premiers peuples. Dès lors, le conseil de bande devenait l'organe démocratique pour la gestion des affaires de la réserve. Une des activités principales des conseils de bande est de fournir plusieurs biens et services dans une approche généralement communautaire. Pour ce faire, beaucoup d'argent est mis à la disposition des conseils par le gouvernement fédéral (ministère du Conseil exécutif, 2004). Il est du devoir des communautés de négocier avec le gouvernement fédéral l'étendue des pouvoirs de chaque conseil de bande, le Canada n'abandonnant pas à eux-mêmes du jour au lendemain les Premières nations sans partage des responsabilités. Les groupes autochtones et les gouvernements divergent encore souvent d'opinion sur la portée et la nature des pouvoirs visés.

Certaines communautés, telles celles du Nord québécois, travaillent activement à augmenter les pouvoirs et l'efficacité du conseil en y voyant un outil dynamique pour revigorer la santé économique, culturelle et sociale du groupe, alors que d'autres se montrent moins enthousiastes face à ces structures. Aussi, l'apprentissage de la démocratie ne se fait pas sans heurts. Le monopole de certaines familles sur le pouvoir demeure parfois, malgré la nouvelle structure ou encore des scissions divisent la communauté en groupes d'intérêt.

Le conseil de bande est un organe politique et n'est pas une entreprise d'économie sociale. Cependant, l'intérêt primordial qu'il a pour les individus, le bien-être social, culturel et économique de la communauté, son fonctionnement démocratique ainsi que l'entrepreneuriat collectif qu'il permet méritent d'être mentionnés dans cette étude. Cette structure supporte la vie de la communauté et l'influence à plusieurs niveaux.

### Centres touristiques

Un exemple typique d'une réalisation rendue possible grâce au travail du conseil de bande est le village touristique innu Papinachois de Betsiamites. Le centre de villégiature vise à faire connaître la culture autochtone tout en permettant une entrée de capitaux dans la réserve par les touristes qu'il attire. L'investissement nécessaire à la réalisation de ce centre provient de la collaboration entre le Conseil de bande et le gouvernement, une partie de la population et quelques investisseurs privés non autochtones. Le lieu touristique qui comporte un restaurant et des chalets emploie presque exclusivement des habitants de Betsiamites. Si la viabilité économique est une priorité des gestionnaires du centre, les retombées monétaires et sociales engendrées profitent à l'ensemble de la communauté, elles font rayonner la culture innue. Le centre stimule l'économie de toute la réserve et dynamise la création culturelle : les artistes locaux s'y font connaître, on y vend des articles d'artisanat, etc.

Le tourisme ethnoculturel, l'écotourisme et le tourisme d'aventure sont en pleine expansion depuis la dernière décennie. La reconnaissance du droit à l'autodétermination des Autochtones par le Conseil de Bande permet à de nombreuses collectivités de se faire connaître par des projets semblables à celui de Papinachois. Le village huron de Wendake, la communauté de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue), le village montagnais du Saguenay Lac-Saint-Jean, la communauté de Pikogan en Abitibi-Témiscamingue et les communautés de la Côte-Nord (entre autres Essipit, Betsiamites et Grandes-Bergeronnes) sont quelques exemples des endroits qui attirent de plus en plus de touristes dans toutes les régions du Québec. La diversité et l'originalité des produits offerts attirent un nombre croissant

d'Asiatiques et d'Européens. L'utilisation grandissante par les Premières nations de l'Internet comme outil de promotion se montre efficace et permet de toucher un marché mondial à peu de frais. Le tourisme autochtone québécois est supporté par la Société touristique des autochtones du Québec.<sup>6</sup>

### Planification communautaire

Le conseil de bande et la communauté choisissent souvent de planifier collectivement le développement de secteurs économique, culturel et social. Un des exemples réussis de planification communautaire est l'établissement au début des années 1990 de la collectivité Oujé-Bougoumou sur le territoire de la Baie-James. En réinstallation cyclique depuis des décennies, ces Eénous ont choisi de créer à partir de zéro une collectivité qui survivrait au temps. Les aînés ont donné l'orientation au projet : la collectivité devrait être stable économiquement, préserver le territoire, être en harmonie avec l'environnement et ne pas simplement constituer une ville « du Sud » importée dans le Nord. En d'autres termes, ces Autochtones croyaient au développement durable. Tous les aspects de la vie collective ont été planifiés collectivement : les calculs économiques préalables, l'obtention des matériaux et des machineries, les travaux publics, etc. Les techniques traditionnelles et les technologies modernes ont été utilisées pour créer cette collectivité qui comporte un village touristique et des habitations traditionnelles. Grâce au leadership visionnaire du conseil, de la collectivité et à la détermination des quelque 700 Eénous, le projet d'Oujé-Bougoumou est un succès (Gouvernement du Canada, 2002). L'efficacité de l'utilisation des ressources extérieures, l'harmonisation de la tradition et de l'innovation ainsi que la saine gestion financière laissent croire à un futur prospère pour cette communauté autochtone.

Le secteur communautaire occupe une place importante chez les Amérindiens et Inuits (Guide des collectivités indiennes et inuites du Québec, 2003). De façon générale, les communautés autochtones tentent de fournir elles-mêmes de plus en plus de biens et de services, lesquels étaient autrefois disponibles uniquement à l'extérieur des terres de la Couronne. À peu près toutes les communautés gèrent une radio communautaire. C'est souvent le seul média existant utilisant la langue parlée dans la communauté. On y relate les événements locaux, on y fait jouer de la musique locale et autochtone, on fait des entrevues avec des personnalités autochtones, etc.

Le sport occupe aussi une place de choix chez les premiers peuples. De nombreuses équipes autochtones de hockey se confrontent chaque année dans les différentes ligues provinciales et régionales. Les collectivités assez peuplées pour le faire possèdent des arénas, des patinoires et des centres récréatifs communautaires. La fierté sportive joue certainement un rôle dans la valorisation de l'identité des communautés autochtones. De même, les établissements destinés aux rassemblements sociaux, culturels et politiques chez les Amérindiens et Inuits relèvent généralement d'une planification communautaire.

Pour ce qui est des services sociaux, leur rapatriement en terre autochtone en est encore à ses débuts. Si environ une communauté sur deux possède une maison des jeunes, on ne compte qu'une dizaine de cliniques médicales, de centres de services sociaux et de centres de santé. La plupart des revendications autochtones vont dans le sens d'une plus grande autonomie de gestion sur les services sociaux et un plus grand nombre de services disponibles en collectivité. Il faut de la volonté pour ce faire, mais aussi une population suffisante, des infrastructures et du personnel formé convenablement. Il faudra attendre quelques années afin de voir un tableau plus stable de ce secteur communautaire puisque le processus n'est véritablement enclenché que depuis la reconnaissance du droit d'autogestion autochtone.

<sup>6</sup> Voir le site Internet officiel de la Société à l'adresse suivante : [http://www.staq.net/staq.php?p=corp\\_service&s=1&lng=fr](http://www.staq.net/staq.php?p=corp_service&s=1&lng=fr).

Finalement, quatorze communautés ont choisi de se doter d'un service de police plutôt que d'utiliser les services non autochtones. Les services autochtones d'incendie sont par contre beaucoup plus rares puisque les infrastructures et les véhicules sont souvent très coûteux pour le petit nombre d'habitants à desservir.

### Services financiers

Les Caisses populaires Desjardins de Wendake, de Mashteuiatsh, du Lac Mistassini, de Waswanipi, de Wemindji et de Kahnawake sont gérées par des Autochtones, alors qu'une vingtaine de caisses non gérées par des Autochtones offrent des services spécifiques aux collectivités des premiers peuples (Ketilson, Macpherson, 2001). Le développement des Caisses populaires Desjardins en milieu autochtone s'est tout d'abord fait parallèlement à la constitution du regroupement des coopératives du Nord du Québec.

Les premières caisses ont vu le jour au début des années 1960, avec l'intention de stimuler l'économie des réserves autochtones. La réalité économique autochtone n'est pas toujours évidente et la relève manque parfois à l'appel : c'est ce qui entraîna la fermeture de la caisse de Puvirnituk en 1982, vingt ans après sa création. Ainsi, les bénéfices obtenus, en plus d'appuyer le démarrage d'entreprises nouvelles, sont souvent investis en éducation et en formation dans la communauté afin que les avantages et services de la caisse soient pleinement compris des résidents. Les activités culturelles profitent aussi des investissements des caisses.

Les Amérindiens et Inuits en collectivité n'ont pas le même statut que les autres citoyens du Québec, c'est pourquoi ils ont des besoins financiers particuliers. Les Amérindiens ne possèdent pas les terrains et les propriétés qu'ils habitent puisque ce sont les biens de la Couronne. La loi fédérale sur les Indiens stipule qu'aucune propriété située en réserve ne peut être vendue, hypothéquée ou mise en gage en tant que garantie à un non-Autochtone. De plus, le travail saisonnier de plusieurs autochtones ne représente pas la stabilité que recherchent les institutions financières lorsqu'elles font des affaires. Insolubles aux yeux des banques, les Autochtones souhaitant obtenir un prêt doivent faire une demande au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada pour obtenir une garantie de prêt. Les critères gouvernementaux sont restrictifs et le traitement de la demande prend parfois un an. Ce système freine évidemment le développement d'entreprises autochtones privées. Les commerces en réserve sont souvent de petite taille et l'accès difficile au prêt n'y est probablement pas étranger. De surcroît, ce système continue d'encourager le syndrome de dépendance autochtone face aux institutions gouvernementales. Dans ce contexte, une caisse populaire qui adapte ses politiques aux réalités des réserves peut devenir un outil fondamental à la prise en main autochtone de leur économie.

Un exemple de modèle créé sur mesure est le « trustee agreement » de la Caisse populaire Kahnawake. Pour pallier au problème de prêt et de solvabilité, on utilise ici un curateur autochtone bénévole et indépendant politiquement comme tierce partie. Puisqu'ils sont autochtones, les curateurs peuvent recevoir les terres en garantie. Dans l'éventualité où l'emprunteur serait incapable de rembourser le prêt, les curateurs peuvent rembourser le prêt en revendant les terres. Plusieurs groupes autochtones du Canada ont contacté la caisse de Kahnawake pour s'inspirer du « trustee agreement ». Des contestations juridiques du modèle, en 2000, ont forcé les parties à interrompre les discussions. Le jugement récent reconnaît la légalité de ce procédé et laisse toutefois entrevoir que d'autres caisses populaires autochtones pourraient l'adopter. Depuis sa naissance en 1987, la Caisse de Kahnawake est passée de 900 à 7000 membres dix ans plus tard, soit 95 % des adultes de la réserve. Malgré la crainte de l'investissement que provoqua, entre autres choses, la Crise d'Oka, les résultats financiers indiquent la viabilité de l'institution pour le présent et le futur. Si toutes les caisses populaires autochtones ne connaissent pas un tel succès, la réalité socioéconomique variant beaucoup d'une réserve à l'autre, partout l'expérience démontre le fort potentiel de cet outil économique.

## Les coopératives du Nord québécois

Le déclin abrupt que connût le marché des fourrures au Canada à la fin des années 1940 força les Autochtones à adopter de nouveaux outils économiques. Pour aider ces populations à surmonter la pauvreté qui les accablait, le ministère fédéral des Affaires indiennes se mit à acheter les sculptures qu'elles produisaient. Les Inuits du Nord profitèrent plus que toutes les autres nations au Québec de ce support. Les grands gisements de pierre à savon se trouvent en effet sur leur territoire et les habitants de cette région produisaient plus de sculptures. Ce fut le début d'une période effervescente de l'économie inuite (Bellhadji, 2001).

À la fin des années 1950, divers acteurs, dont le missionnaire A.P. Steinman et le négociant pour la Compagnie de la Baie d'Hudson P. Murdoch, aidèrent la population du Nord québécois à prendre le virage coopératif. En 1958, une association de sculpteurs vit le jour à Povungnituk afin de conserver plus d'argent des profits de la vente. Soutenue par le gouvernement provincial, le mouvement coopératif du Québec et la Fédération des caisses populaires Desjardins, l'association élargit sa vocation et devint une coopérative de divers biens et service en 1960. Le phénomène n'était pas isolé : comme partout au Canada, les coopératives se multipliaient. Puvirnituaq, Kangiqsualujjuaq Port-Nouveau-Québec, Kuujjuaq, Poste-de-la-Baleine et Payne Bay fondaient leur coopérative à quelques mois d'intervalles.<sup>7</sup> Ces regroupements avaient comme buts d'écouler la production des sculpteurs et servir de magasin général. Les coopératives de biens venaient briser le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ce qui profita aux Inuits.

En 1967, les cinq premières coopératives se sont regroupées en « Fédération des coopératives du Nouveau-Québec ».<sup>8</sup> Elle compte à présent treize coopératives<sup>9</sup> dont les membres représentent la majorité de la population adulte du Nunavik : chaque communauté a sa coopérative au Nunavik.

Les coopératives fournissent aujourd'hui une diversité étonnante de biens et services<sup>10</sup> :

- magasins de détail fournissant nourriture, vêtements, quincaillerie, appareils ménagers et véhicules;
- services financiers aux membres (services bancaires, prêts, etc.), bureaux de poste et télévision par câble;
- production et marketing d'art inuit;
- hôtels, tourisme et pourvoiries;
- dépôt et distribution de produits pétroliers;
- projets de construction;
- promotion d'activités coopératives dans le Nunavik;
- éducation des membres, formation en gestion pour les employés et les administrateurs et projets pour les jeunes;
- recherche et développement, études de faisabilité et planification financière;
- le service Internet « ilagi ».

<sup>7</sup> Voir le site Internet du Conseil de la coopération du Québec <http://www.coopquebec.coop/mouvement/secteur/nord/>.

<sup>8</sup> Voir le tableau évolutif des détails financiers des coopératives du Nord québécois depuis 1967 jusqu'à 2000 à l'Annexe 3. La Fédération offre de nombreux services : coordination (conseils aux membres); vérification et comptabilité; développement des magasins de vente au détail (formation, gestion et achat); développement touristique (commercialisation et aménagement d'installations touristiques pour les membres et les non-membres; commercialisation (pour l'art inuit, les fourrures, les plumes, le duvet et le poisson); développement coopératif (programme de prêts aux coop, traduction, fonds d'aide aux victimes d'incendie); distribution de produits pétroliers (aux collectivités); assistance technique (planification et construction d'immeubles et d'installation pour les membres); et manutention (réception de marchandises et expédition de ces dernières aux coops qui sont membres de la Fédération).

<sup>9</sup> Akulivik, Aupaluk, Inukjuak, Ivujivik, Kangiqsualujjuaq, Kangirsujuaq, Kangirsuk, Kuujjuaq, Kuujuarapik, Puvirnituaq, Quaqtuaq, Salluit et Umiujaq.

<sup>10</sup> D'après la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec : <http://www.ilagi.ca/fr/fcnq.html>.

Puvirnituk était probablement le village le plus pauvre du Nunavik dans les années 1950 alors qu'il est aujourd'hui l'un des villages possédant la meilleure santé économique de la région (Belladji et autres, 2001). Le mouvement coopératif du Nunavik qui présentait un chiffre d'affaires de 1,1 million de dollars en 1967 en montrait plus de 106 en 2000 avec un actif total de plus de 91 millions de dollars. Il est le principal employeur privé de la région avec plus de 220 employés et 95 administrateurs qui, selon la Fédération, sont tous Inuits ou Cris.<sup>11</sup> Même si la prolifération des coopératives s'est quelque peu estompée depuis les années 1990, les différentes études consultées prévoient encore plusieurs années de prospérité au mouvement puisque le taux de sociétaires est à la hausse et qu'il le sera tant que la croissance démographique autochtone se maintiendra (Billhadji, 2001). En plus d'être la force économique de la région, les coopératives fournissent un espace d'affirmation démocratique ainsi qu'une source de fierté. Sans contredit, l'expérience coopérative du Nouveau-Québec est un succès et représente le principal secteur d'économie sociale autochtone. Notons cependant que certains Inuits s'interrogent sur l'adéquation entre la nature commerciale des coopératives et le mode de vie traditionnel (Girard et autres, 2001).

### Réinsertion sociale par les arts

Les chants, la musique et les contes ont toujours rythmé la vie autochtone. Encore aujourd'hui, nombreux sont les artistes amérindiens et inuits. Dans plusieurs communautés, les créateurs ont un rôle important puisqu'ils sont à la fois porteurs de la tradition et de l'innovation créatrice; ils transmettent aux jeunes les arts du passé en leur donnant une touche actuelle, une identité contemporaine. L'imaginaire est parfois une bouée de sauvetage pour les adolescents de communautés ravagées par la violence et la toxicomanie.

Les Montagnais de la Côte-Nord sont particulièrement soucieux de préserver leur culture et ont mis sur pied l'Institut culturel et éducatif montagnais qui joue un rôle similaire à celui des conseils régionaux de la culture. La création artistique est dynamique et originale dans cette nation. En musique, les groupes de musique Maten, Esken et Usseniam mélangent la guitare, le synthétiseur et le teueikan traditionnel. Le peintre Jean-Luc Hervieux, le peintre, photographe et sculpteur Ernest Dominique, le sculpteur Christophe Fontaine, le sculpteur et créateur de figurines Lucien-Gabriel Jourdain ainsi que le sculpteur et graveur Thomas Siméon ont une renommée qui dépasse cette région. Ces créateurs tiennent de nombreux ateliers et font des visites dans les écoles autochtones afin de sensibiliser les jeunes aux arts et à leur culture.

L'auteur compositeur Florent Vollant a installé son studio d'enregistrement à Maliotenam et travaille avec les jeunes de la communauté pour les initier à la musique et pour supporter la création de la relève. Des artistes renommés tels que Richard Séguin, Zacharie Richard et Chloé Sainte-Marie enregistrèrent à ce studio et rencontrèrent les jeunes Amérindiens. Des initiatives comme celle-ci permettent à des adolescents de se découvrir des passions, de s'approprier leur culture tout en valorisant leur identité autochtone. Avec les problèmes de suicide, de décrochage et de toxicomanie qui hantent les réserves, ce type de réinsertion sociale par l'art n'est pas à négliger. Il serait pertinent de réaliser une étude sur ce type de pratique dans les diverses communautés autochtones du Québec.

## Niveau provincial

La seule entreprise d'économie sociale autochtone répertoriée à l'échelle provinciale est la coopérative Internet de ventes et d'achats de produits autochtones « Webtamtam ».<sup>12</sup> Créée en 2001, cette coopérative novatrice permet d'acheter, en ligne et à un coût avantageux, un large éventail de produits en plus d'en être informée dès leur sortie

---

<sup>11</sup> D'après la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec : <http://www.ilagi.ca/fr/fcnq.html>.

<sup>12</sup> Voir le site Internet <http://www.webtamtam.com/Francais/index-2.asp>.

sur le marché. Les frais de transport pour les acheteurs et de manutention pour les fournisseurs s'en voient aussi diminués. Il n'a pas été possible de s'entretenir avec un responsable de la coopérative et nous ne savons donc pas le nombre de membres ni les chiffres d'affaires de l'entreprise. Soyons optimistes : Internet étant une vitrine sur le monde, il est probable que Webtamtam arrive à toucher des acheteurs étrangers qui autrement n'auraient pas su l'existence de tels produits autochtones. Cette coopérative profitera peut-être ainsi de l'intérêt croissant en Asie et en Europe envers le tourisme en milieu autochtone.

D'autres organismes provinciaux à but non lucratif méritent d'être mentionnés afin de dresser un portrait juste et compréhensible de l'économie autochtone. S'ils ne sont pas des entreprises d'économie sociale, ils jouent tout de même un rôle essentiel dans la sphère culturelle, économique et sociale autochtone.

L'Assemblée des Premières nations est l'organisme canadien représentant les Autochtones.<sup>13</sup> Essentiellement financé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, l'APN vise à faire valoir l'opinion des premiers peuples via leurs dirigeants, et ce, dans divers domaines : droits ancestraux et issus de traités, développement économique, éducation, langue et alphabétisation, santé, logement, développement social, justice, fiscalité, revendications territoriales et environnement n'en sont que quelques-uns. Plus de 630 communautés canadiennes se réclament des Premières nations. L'organisme est souvent critiqué et les membres ne s'accordent pas tous en son sein, mais son rôle demeure primordial. Entre autres, la reconnaissance du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale résulte en grande partie des pressions et revendications de l'APN. Les membres de l'APN sont les Premières nations en assemblée, la Confédération des Nations, le Comité exécutif, le Secrétariat, le Conseil des aînés, le Conseil des femmes et le Conseil national des jeunes.

Au Québec, l'organisme démocratique de représentation autochtone le plus dynamique est « Femmes Autochtones du Québec ».<sup>14</sup> Fondé en 1974, le regroupement représente les femmes des Premières nations du Québec ainsi que les femmes autochtones en milieu urbain. Afin d'améliorer leurs conditions de vie, ces femmes réclament la reconnaissance du droit à l'égalité pour toutes les femmes autochtones sur les plans législatif et constitutionnel, elles revendiquent l'autonomie gouvernementale et la participation entière des femmes à la vie politique en plus de s'impliquer à la création et à la promotion de nouvelles initiatives socioéconomiques. Elles organisent des colloques sur la non-violence, créent des tables de concertation, offrent de la formation sur le leadership des femmes et sur le développement de projets communautaires, offrent des conseils et de l'aide financière pour guider les femmes autochtones dans leur recherche d'emploi, produisent des rapports et des analyses scientifiques visant à promouvoir la santé des femmes autochtones. L'organisation active tente aussi de tisser des liens avec toutes les femmes autochtones des Amériques afin d'échanger connaissances et expériences par le biais d'ateliers de formation. Le rôle des femmes est trop souvent passé sous silence dans les luttes autochtones. Il est vrai que les structures de pouvoir officiel sont généralement occupées par des hommes ; cependant, la solidarité collective et l'initiative d'action revient plus souvent qu'autrement aux femmes. Selon René Boudreault, ce sont les femmes autochtones essentiellement qui portent les communautés et leurs revendications, sans quoi la situation amérindienne et inuite serait bien noire.

Le dernier organisme sur lequel cette étude s'attardera est Kumik, le Conseil des Aînés autochtones.<sup>15</sup> Il fut fondé au début des années 1990 par la collaboration entre le Bureau du directeur général des Ressources humaines et la direction du Conseil de l'avancement des employés autochtones. La transmission culturelle se fait traditionnellement par les aînés chez les Amérindiens et les Inuits. Aussi, le gouvernement canadien a-t-il entrepris

<sup>13</sup> Voir le site officiel <http://www.afn.ca/>.

<sup>14</sup> Voir le site officiel <http://www.faq-qnw.org/>. La structure de FAQ se trouve en Annexe 4.

<sup>15</sup> Voir le site officiel [http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/aw/kumik\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/aw/kumik_f.html).

de créer un endroit où les travailleurs autochtones du ministère pouvaient discuter de leurs craintes et difficultés d'emploi avec des aînés de leur culture. Ces derniers donnent des conseils et un soutien psychologique spirituel adapté à la culture des employés et permettent une meilleure compréhension mutuelle entre les employés autochtones et le ministère.

### **Autochtones en milieu urbain**

On compte au Canada 99 centres d'amitié autochtone administrant les fonds accordés par le programme fédéral du même nom.<sup>16</sup> Ces organismes de développement communautaire et à but non lucratif visent à améliorer la qualité de vie des autochtones en milieu urbain, tout en dressant un pont entre la culture autochtone et non autochtone. Chaque centre offre des services adaptés selon la demande de la clientèle. On y offre généralement hébergement, repas chauds, information et formation. La population autochtone hors réserve ne profite pas des mêmes exemptions de taxes et privilèges dont jouissent les communautés amérindiennes et inuites. En milieu urbain, les outils sont rares pour éviter la pauvreté et le tissu social est quasi inexistant. Aussi, les centres d'amitié jouent un rôle de premier ordre auprès de ces gens en fracture sociale. Peu d'informations sont disponibles sur les activités locales des différents centres québécois et il serait intéressant d'étudier la question plus en profondeur.

---

<sup>16</sup> Informations gouvernementales sur le sujet : [http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pa-app/progs/pcaa-afcp/index\\_f.cfm](http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pa-app/progs/pcaa-afcp/index_f.cfm).

---

### CHAPITRE 3 : FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉMERGENCE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

La situation géographique de la communauté joue un rôle dans le développement de son économie. Les communautés situées près des villes profitent des emplois et commerces, alors que d'autres collectivités sont isolées sans accès routier. Dans le cas des Inuits, ce manque d'accès au marché les a incités à se regrouper en coopérative. Dans ce cas précis, l'aide du gouvernement dans l'achat de sculptures en pierre de savon fut déterminante. L'environnement de la réserve jouera aussi sur la possibilité d'exploiter le créneau touristique.

La situation socioéconomique et politique de la réserve est évidemment un facteur influençant l'initiative en économie sociale. Les communautés les plus ravagées par l'alcoolisme et la violence présentent un tissu social désagrégé. Dans ce contexte, il est moins probable qu'un rassemblement collectif entreprenne d'un commun accord d'investir dans un projet. De plus, il faut un niveau de scolarisation suffisant pour réaliser ce genre de projet et certaines communautés n'ont pas la formation nécessaire. La stabilité politique va de pair avec la paix sociale et est essentielle à la réalisation de projets autochtones. Il faut un conseil de bande fort, déterminé et reconnu de la collectivité. Certaines communautés ont les reins assez solides pour se lancer dans l'aventure de l'économie sociale alors que d'autres partent de plus loin; la réalité varie beaucoup d'une nation à l'autre. Une collectivité forte et en santé peut mettre sur pied des centres touristiques de type communautaire.

Les cultures autochtones présentent des traits qui se rapprochent traditionnellement d'une gestion communautaire et d'une vision écologique du développement. Le développement durable est pleinement compatible avec la façon de faire des premiers peuples. Les valeurs de l'économie sociale d'émancipation de l'individu et de retombés pour la communauté vont de pair avec la mission du conseil de bande. Cependant, le volet commercial de l'économie sociale présente une embûche au développement efficace de cette économie en terres autochtones. La culture traditionnelle amérindienne et inuite est traditionnellement plutôt étrangère à la notion de profit. Certains concepts nécessaires à la compréhension de l'économie sociale sont flous pour certaines communautés. Par exemple, les magasins communautaires en réserve reçoivent souvent des membres qui ne comprennent pas pourquoi ils devraient payer les biens voulus puisqu'ils sont sur la réserve. La formation a toujours été un élément clef dans la mise sur pied de ce type d'entreprises pour assurer une compréhension adéquate, un bon fonctionnement et une continuité. De plus, le syndrome de dépendance envers le gouvernement accentue le manque d'intérêt pour le commerce et le manque d'initiative. La meilleure façon de tuer un peuple, a dit Félix Leclerc, est de le payer à ne rien faire. Certaines communautés sont encore dépendantes du gouvernement fédéral et n'agissent pas pour changer la situation. Toutefois, l'émancipation politique des dernières années a poussé plusieurs groupes à se prendre en main et renverser l'état de passivité qui accablait la vie économique.

Finalement, les gouvernements fédéral et provincial possèdent une série de budgets pour financer le développement économique des communautés autochtones. Ces institutions offrent du support et de la formation. L'aide gouvernementale est nécessaire pour permettre l'initiative économique autochtone. Si beaucoup d'argent est disponible, la situation n'est pas parfaite. Encore une fois, même si le pouvoir s'est rapproché des communautés, l'argent vient de l'extérieur, ce qui perpétue l'attitude de dépendance autochtone face à l'argent fédéral. Le gouvernement encourage la gestion communautaire et reconnaît son efficacité amérindienne et inuite. Afin de se retirer de l'économie autochtone et de l'intégrer au marché canadien, la formation et les concertations se font dans le sens d'une complicité avec le secteur privé telles les entreprises d'exploitation minière et forestière. Si l'attitude gouvernementale ne désapprouve pas l'économie sociale autochtone, ses actions n'encouragent pas le développement d'une économie autre que libérale. De plus, dans la perspective d'une intégration des travailleurs

autochtones dans le secteur primaire canadien, les postes décisionnels reviennent aux Non-Autochtones et cette situation n'est pas favorable au développement d'initiatives provenant des premiers peuples. La complicité entreprise privée et Autochtones pour le développement de l'économie sociale n'est pas évoquée dans les projets gouvernementaux.

---

## CHAPITRE 4 : PISTES DE RECHERCHE

Cette étude n'est qu'un portrait exploratoire, et des recherches plus approfondies sur l'économie sociale autochtone restent à faire. Parmi les différentes ouvertures de recherche possible sur le sujet, certaines ont retenu notre attention.

L'utilisation grandissante d'Internet par les premiers peuples depuis quelques années devient de plus en plus un outil d'échange commercial et culturel. Les communautés isolées peuvent communiquer avec les membres de leur nation par le biais de ce médium et ainsi raffermir leur appartenance à un ensemble. Le tourisme international s'intéresse aux Autochtones canadiens depuis quelques années et la promotion des communautés et des biens autochtones par Internet permet d'atteindre un marché mondial. La naissance récente d'une coopérative d'achat Internet et de plusieurs sites commerciaux ne semble pas être anodine. Ce médium peu coûteux qui permet de franchir les distances qui jusqu'alors éloignaient les communautés vient pallier aux problèmes d'accès routier et à un marché. De plus, l'utilisation de cette technologie moderne se fait dans le respect de la tradition, elle sert à faire la promotion de la culture autochtone, de son art et de sa langue. Il serait pertinent d'étudier l'utilisation autochtone de l'Internet, son impact et le potentiel qu'il contient pour le développement de l'économie sociale.

Les données sont incomplètes sur les entreprises d'économie sociale autochtones. Un travail de terrain est à faire pour comprendre et saisir les pratiques locales. Les peuples autochtones ne sont pas issus d'une culture écrite, aussi peut-être que plusieurs pratiques existantes se rapprochent de l'économie sociale mais elles n'ont pas été répertoriées. L'insertion sociale par les arts et la culture semble être répandue au Québec, même si elle n'est pas systématisée. Dans les cas étudiés, la valorisation de la culture et la réalisation personnelle par les arts autochtones ont porté fruit et ont redonné confiance et estime à plusieurs jeunes qui étaient en fracture sociale. Les arts jouent un rôle central dans la culture amérindienne et inuite; il faudrait approfondir la question par une enquête de terrain sur l'économie sociale en général et particulièrement celle des arts et pratiques culturelles.

Les coopératives ont été un modèle fulgurant de développement pour les communautés inuites du Québec. Plus de quatre décennies après leur création, elles sont toujours rentables et performantes. Il faudrait étudier les raisons qui font que ce modèle d'entreprise ne s'est pas développé plus au Sud. La création d'un réseau de coopératives de biens et services amérindiens serait-elle bénéfique pour les communautés?

Finalement, la documentation sur le sort des Autochtones hors réserve est insuffisante. Il serait intéressant d'étudier plus profondément les centres d'amitié autochtone et de vérifier les différents services qu'ils fournissent. Les besoins de cette population sont grands et le nombre d'individus à Montréal est important. Peut-être y a-t-il place au développement d'une entreprise d'économie sociale autochtone urbaine?



---

## BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT, Michel, HUARD, Hélène, POIRIER, André, *Profil de la clientèle touristique pour les produits autochtones québécois, selon le type d'offre*, Montréal, Chaire de tourisme de l'UQAM : 2000, 20 p.
- BELLHADJI Bachir, *Profil socio-économique des coopératives autochtones au Canada*, Collection - Secrétariat aux coopératives, Documents de recherche, Janvier 2001, 89 p.
- BOUDREAU, René, *Du mépris au respect mutuel*, Clefs d'interprétation des enjeux autochtones au Québec et au Canada, Écosociété, Montréal, 2003, 224 p.
- D'AMOUR, Martine, *L'économie sociale au Québec, cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire, 1997, 80 p.
- Direction de la gestion de l'information ministérielle, Direction générale de la gestion de l'information, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2004 Section des statistiques sur les Premières Nations et le Nord*, Ottawa, 2005, 83 p.
- Direction de la gestion de l'information ministérielle, Direction générale de la gestion de l'information, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, *Données ministérielles de base - 2 0 0 3 - Section des statistiques sur les Premières Nations et le Nord*, Mars 2004, 115 p.
- Direction de la gestion de l'information ministérielle, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, *Guide des collectivités indiennes et inuites du Québec 2003*, ministère des affaires indiennes, 2002, 21p.
- Direction de la gestion de l'information ministérielle, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien , *Caractéristiques de la population active autochtone d'après les résultats du recensement de 1996*, Section des Statistiques sur les Premières Nations et le Nord, mars 2001, 40 p.
- FLEURY, Dominique, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, *Performance économique des Autochtones hors réserve au Canada. Une étude sur les groupes à risque d'exclusion sociale*, 2002, 31 p.
- GAUTHIER, Julie, « Tourisme, authenticité et appropriation spatio-culturelle chez les Abénakis d'Odanak », mémoire de maîtrise en géographie à l'université du Québec à Montréal, 2004, 139 p.
- Groupe de travail sur la participation des Autochtones à l'économie, *Favoriser la participation des autochtones à l'économie*, Rapport du Groupe de travail sur la participation des Autochtones à l'économie pour les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des Affaires autochtones et les dirigeants autochtones nationaux, 11 mai 2001, 166 p.
- KETILSON, Lou Hammond, et MACPHERSON, Ian, *Les coopératives autochtones au Canada, Études de cas*, Ottawa, Juin 2001, 171p.
- LAMONTAGNE, François, *L'avenir de la main-d'oeuvre autochtone Commentaire du CSPC*, Centre syndical et patronal du Canada, septembre 2004, 10 p.
- Ministère des Affaires indiennes et du Nord, *Entreprise collective*, Rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones 2003, 2003, 168p.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, Travaux public et services gouvernementaux, *Gestion efficace des travaux publics dans les collectivités des premières nations, Anecdotes de réussites*, 2002, 71 p.

Ministère des affaires indiennes et du Nord canadien, Analyse des conditions socioéconomiques de 1991 et de 1996, comparaison entre les indiens inscrits, les Indiens inscrits dans les réserves et l'ensemble de la population du Canada, Ottawa, 2000, 10 p.

Ministère des affaires indiennes et du Nord Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Expériences des collectivités inuites, autochtones et Nordiques en matière de planification communautaire globale, *Anecdotes de réussite*, 2004, 125 p.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Stratégie de développement durable 2004-2006, Ensemble sur la bonne voie : Un avenir viable pour les collectivités des Premières nations, des Inuit et du Nord, Ottawa, 2004, 61 pages

Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat aux affaires autochtones, *Fonds de développement pour les Autochtones, Évaluation du programme*, Déposé au Conseil conjoint des élus le 6 mai 2004, 87 p.

Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat aux affaires indiennes du Québec, *Les Amérindiens et les Inuits au Québec, 11 nations contemporaines*, 2001, 32 p.

SIMARD, Jean-Jacques, *La révolution congelée : coopération et développement au Nouveau-Québec Inuit*, Thèse de doctorat, volumes 1 et 2, UDM, 1982, 704 pages.

Liens Internet et contacts :

Informations sur Kumik, le Conseil des aînés autochtones, par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 2006, [http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/aw/kumik\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/aw/kumik_f.html)

Informations sur le programme des centres d'amitié autochtone par le Patrimoine canadien du gouvernement du Canada, 2006 [http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/2006/1\\_f.cfm#7](http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/2006/1_f.cfm#7)

Site « Que sont nos enfants devenus ? » créée par la fondation autochtones de l'espoir, 2006 <http://www.lesenfantsdevenus.ca>

Site officiel du Conseil de la coopération du Québec, 2006 <http://www.coopquebec.coop/>

Site du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 2006 [http://www.ainc-inac.gc.ca/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/index_f.html)

Site du Secrétariat aux affaires autochtones du Québec, 2006 <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/index.asp>

Site du Réseau des affaires autochtones, 2006 [www.AffairesAutochtones.com](http://www.AffairesAutochtones.com)

Site de commerce électronique Amérindien et Inuit Webtamtam, 2006 [www.webtamtam.com](http://www.webtamtam.com)

Site sur la politique, l'histoire, la culture et économie autochtone du Québec et du Canada par vitrine.net, 2006 [www.autochtone.net](http://www.autochtone.net)

Site de l'Assemblée des Premières nations, 2006 <http://www.afn.ca/article.asp?id=4>

Site de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, 2006 <http://www.nouveau.qc.ca/cgi-bin/r.pl?site=libertel&la=fr&i=104622&categ=ka244509&u=http://www.fcng.ca/>

Site de la Fédération des Femmes Autochtones du Québec Inc., 2006 [http://www.faq-qnw.org/french\\_main.htm](http://www.faq-qnw.org/french_main.htm)

Statistique Canada, analyses du recensement de 2001 sur les Peuples Autochtones du Canada, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/standard/themes/DataProducts.cfm?S=1&T=45&ALEVEL=2&FREE=0>

Gilles Bibeault, professeur à l'Université du Québec à Montréal sur les questions autochtones;

Pierre Tétrault, psychologue et intervenant en communautés autochtones;

Pierre Trudel, enseignant au cégep et spécialiste des réalités autochtones.



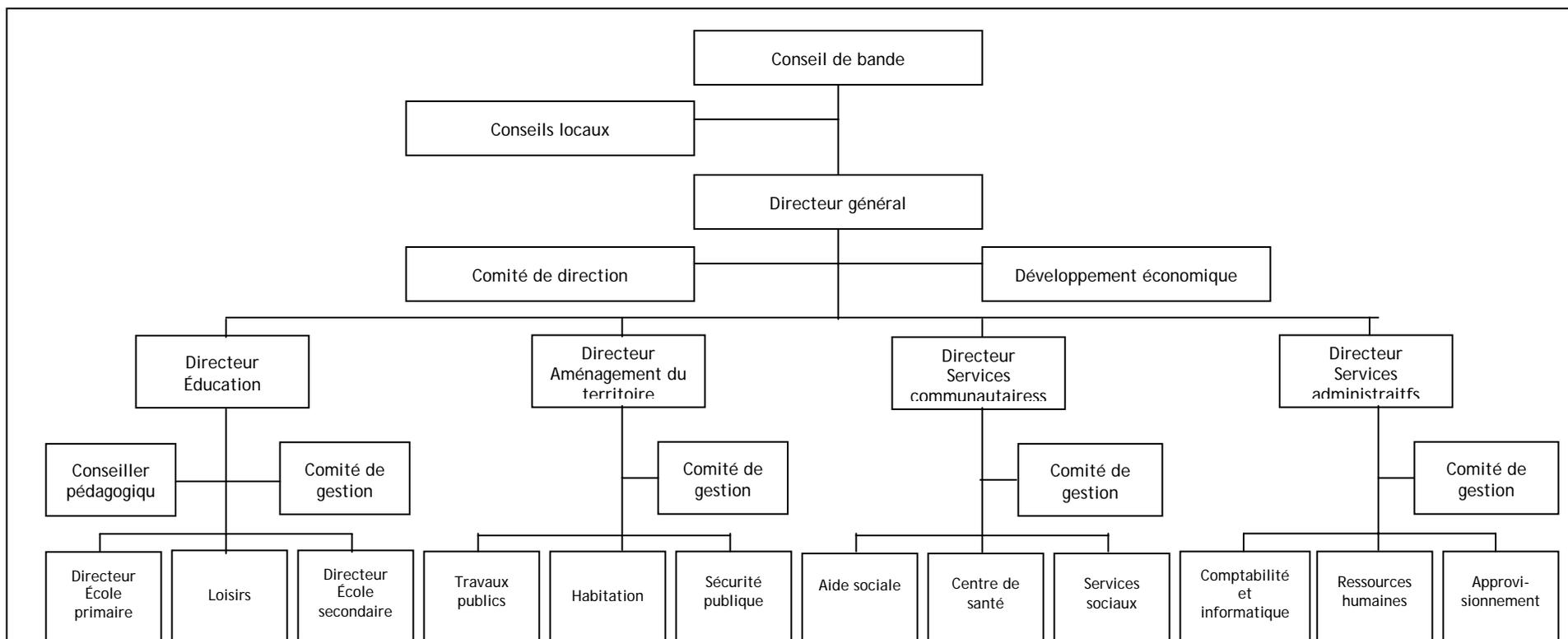
ANNEXES 1 : STATISTIQUES DES POPULATIONS AUTOCHTONES DU QUÉBEC, 2005

Nations	Communautés	Résidents	Non-résidents	Total
Abénaquis	Odanak	299	1 529	1 828
	Wôlinak	69	151	220
		<b>368</b>	<b>1 680</b>	<b>2 048</b>
Algonquins	Hunter's Point	11	253	264
	Kebaowek	263	423	686
	Kitcisakik	329	48	377
	Kitigan Zibi	1 491	1 114	2 605
	Lac-Rapide	497	119	616
	Lac-Simon	1 207	275	1 482
	Pikogan	546	277	823
	Timiskaming	544	1 011	1 555
	Winneway	355	348	703
		<b>5 243</b>	<b>3 868</b>	<b>9 111</b>
Attikameks	Manawan	1 915	224	2 139
	Obedjiwan	1 903	364	2 267
	Wemotaci	1 190	272	1 462
		<b>5 008</b>	<b>860</b>	<b>5 868</b>
Cris	Chisasibi	3 393	109	3 502
	Eastmain	573	26	599
	Mistissini	2 879	274	3 153
	Nemiscau	570	81	651
	Oujé-Bougoumou	556	117	673
	Waskaganish	1 738	526	2 264
	Waswanipi	1 293	454	1 747
	Wemindji	1 155	95	1 250
	Whapmagoostui	752	41	793
			<b>12 909</b>	<b>1 723</b>
Hurons-Wendat	Wendake	1 276	1 712	2 988
Innus (Montagnais)	Betsiamites	2 673	689	3 362
	Essipit	178	213	391
	La Romaine	928	60	988
	Mashteuiatsh	2 026	2 712	4 738
	Matimekosh-Lac-John	715	102	817
	Mingan	499	15	514
	Natashquan	850	60	910
	Pakuashipi	277	1	278
	Uashat-Maliotenam	2 766	621	3 387
		<b>10 912</b>	<b>4 473</b>	<b>15 385</b>
Malécites	Cacouna et Whitworth	2	757	759

Micmacs	Gespeg	0	490	490
	Gesgapegiag	541	644	1 185
	Listuguj	1 908	1 282	3 190
		2 449	2 416	4 865
Mohawks	Akwesasne (au Québec seulement)	4 843	81	4 924
	Kahnawake	7 330	1 945	9 275
	Kanesatake	1 347	665	2 012
		13 520	2 691	16 211
Naskapis	Kawawachikamach	765	69	834
Indiens inscrits et non associés à une nation		1	68	69
<b>Total Population amérindienne</b>		<b>52 453</b>	<b>20 317</b>	<b>72 770</b>
Inuits	Akulivik	500	17	517
	Aupaluk	150	2	152
	Chisasibi (partie inuite)	99	20	119
	Inukjuak	1 297	78	1 375
	Ivujivik	238	11	249
	Kangiqualujjuaq	741	16	757
	Kangijsujuaq	537	29	566
	Kangirsuk	449	51	500
	Kuujjuaq	1 562	127	1 689
	Kuujjuarapik	484	111	595
	Puvirnituq	1 319	91	1 410
	Quaqtaq	315	21	336
	Salluit	1 108	77	1 185
	Tasiujaq	222	9	231
	Umiujaq	336	37	373
<b>Total Population inuite</b>		<b>9 357</b>	<b>697</b>	<b>10 054</b>
<b>Pour un grand total</b>		<b>61 810</b>	<b>21 014</b>	<b>82 824</b>

Source : <http://www.saa.gouv.qc.ca/nations/population.htm>.

## ANNEXE 2 : EXEMPLE DE STRUCTURE DÉCENTRALISÉE D'UN CONSEIL DE BANDE



Le modèle décentralisé s'appuie sur la standardisation des qualifications. On recrute des spécialistes dans des domaines précis et leur laisse une autonomie dans l'exercice de leurs fonctions. Pensons à l'enseignant qui travaille seul en classe ou à l'infirmière qui dispense des soins de façon responsable.

La coordination d'une telle structure est souvent assurée par des comités de travail ou de gestion qui définissent des standards de performance.

La structure décentralisée propose un lien organique entre les comités locaux et le Conseil. Par leurs recommandations, les comités locaux soutiennent le Conseil dans ses prises de décisions ou lui font des suggestions.



ANNEXE 3 : TABLEAU ÉVOLUTIF DES DÉTAILS FINANCIERS DES COOPÉRATIVES DU NORD  
QUÉBÉCOIS 1967-2000

*LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DU NOUVEAU-QUÉBEC*

Année	Coûts de fonctionnement	Revenus	Surplus avant remises	Subventions d'exploitation			
				Coops %	Gouv. du Qué. %	Gouv. féd. %	Autres %
1967-1968	114 000	114 000	0	39,00	61,00	0,00	0,00
1968-1969	199 000	209 000	10 000	41,00	40,00	15,00	4,00
1969-1970	260 000	259 000	(1 000)	53,00	27,00	19,00	1,00
1970-1971	341 000	337 000	(4 000)	68,00	21,00	11,00	0,00
1971-1972	404 000	397 000	(7 000)	68,00	23,00	9,00	0,00
1972-1973	387 000	413 000	26 000	82,00	18,00	0,00	0,00
1973-1974	427 000	484 000	57 000	97,00	3,00	0,00	0,00
1974-1975	552 000	595 000	43 000	97,00	3,00	0,00	0,00
1975-1976	738 000	706 000	(32 000)	94,00	3,00	3,00	0,00
1976-1977	859 000	820 000	(39 000)	95,00	2,00	3,00	0,00
1977-1978	1 095 000	1 095 000	0	75,00	4,00	21,00	0,00
1978-1979	1 472 000	1 369 000	(103 000)	74,00	4,00	22,00	0,00
1979-1980	1 502 000	1 571 000	69 000	85,00	2,00	13,00	0,00
1980-1981	1 615 000	1 667 000	52 000	87,00	2,00	11,00	0,00
1981-1982	2 097 000	2 307 000	210 000	92,00	2,00	6,00	0,00
1982	2 179 000	2 369 000	190 000	98,00	2,00	0,00	0,00
1983	2 484 200	2 515 400	31 200	97,00	1,00	2,00	0,00
1984	2 506 300	2 732 100	225 800	96,00	0,00	4,00	0,00
1985	3 176 900	3 182 800	5 900	98,80	0,20	1,00	0,00
1986	3 325 700	3 404 900	79 200	95,60	0,40	4,00	0,00
1987	4 041 800	4 204 100	162 300	99,40	0,00	0,60	0,00
1988	4 430 700	4 981 000	550 300	99,30	0,00	0,70	0,00
1989	5 174 000	5 907 400	733 400	99,40	0,00	0,60	0,00
1990	5 533 900	6 161 900	628 000	99,40	0,00	0,60	0,00
1991	5 349 500	6 031 100	681 600	99,60	0,00	0,40	0,00
1992	5 330 900	5 867 000	536 100	99,70	0,00	0,30	0,00
1993	5 375 100	5 967 000	591 900	98,80	0,00	1,20	0,00
1994	5 078 600	6 244 600	1 166 000	97,70	0,00	2,30	0,00
1995	5 107 500	6 461 400	1 353 900	99,54	0,00	0,46	0,00
1996	5 814 800	7 082 500	1 267 700	98,10	0,00	1,90	0,00
1997	6 038 900	7 383 800	1 344 900	99,73	0,00	1,28	0,00
1998	6 033 200	7 523 500	1 490 300	99,73	0,00	0,00	0,27
1999	6 951 600	9 229 200	2 277 600	99,73	0,00	0,00	1,08
Total	95 994 600	109 591 700	13 597 100	97,22	0,76	2,04	0,12

Source : La Fédération des coopératives du Nouveau-Québec : *Growing with co-ops*, janvier 2000.

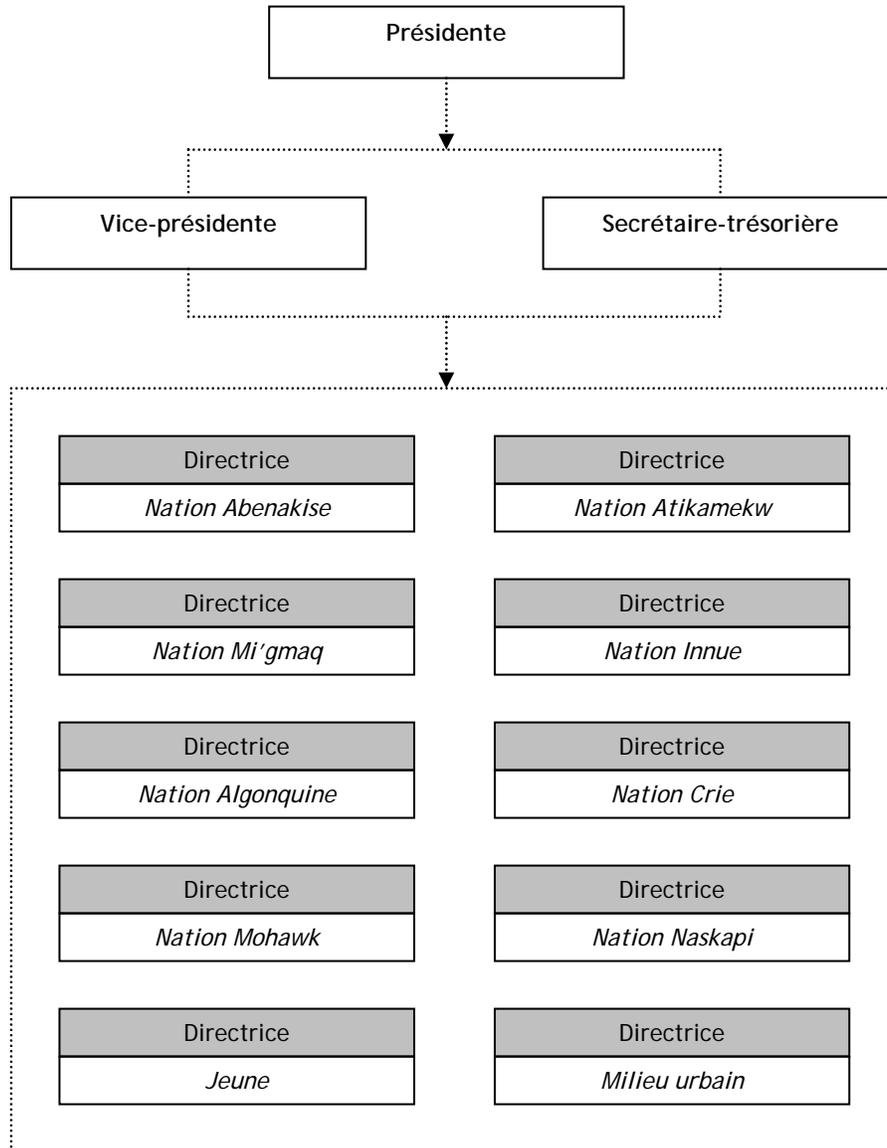
Disponible en ligne :

<http://www.nouveau.qc.ca/cgi-bin/r.pl?site=libertel&la=fr&i=104622&categ=ka244509&u=http://www.fcng.ca/>



---

## ANNEXE 4 : STRUCTURE DE LA FAQ



Source : La Fédération des femmes autochtones du Québec  
[http://www.faq-qnw.org/structure\\_fr.htm](http://www.faq-qnw.org/structure_fr.htm)